

PLUi de Campbon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 16 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Campbon (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 77 zones, dont 11 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 16 avril 2026.

- Le PLUi de Campbon s'applique dans sa version du 18 décembre 2025 ; nous publions 35 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 77 zones : 11 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 29 agricoles (A) et 31 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Campbon occupe le rang 106 par le nombre de zones délimitées : 6 zones de moins que la médiane du département (83 zones).
- 319 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Campbon depuis 2013, pour 197 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	77 zones
Zones urbaines (U)	11 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	29 zones
Zones naturelles (N)	31 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI ESTUAIRE ET SILLON
Version du	18 décembre 2025
Partition GPU	DU_200072734
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200072734/f1a84d2c7e31a714f0c3a7d62c242eb3/200072734_reglement_20251218.pdf
Règles extraites	35 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Campbon

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	5 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2009
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/campbon-44025>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Campbon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés

0 plan

Potentiel radon

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UEa, UEb, Ua, Ub, Uhb

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUa, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

44025

Code postal

44750

Intercommunalité

CC Estuaire et Sillon

Département

Loire-Atlantique

Région

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

77 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

77 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

77 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Prinquiau (4,9 km)

50 zones

Quilly (6,2 km)

30 zones

La Chapelle-Launay (7,6 km)

73 zones

Savenay (8,5 km)

85 zones

Lavau-sur-Loire (10,8 km)

15 zones

Bouée (13,1 km)

21 zones

Malville (13,4 km)

55 zones

Le Temple-de-Bretagne (17,7 km)

21 zones

Cordemais (18,0 km)

64 zones

Saint-Étienne-de-Montluc (22,0 km)

66 zones

Besné (7,2 km)

27 zones

Donges (10,6 km)

73 zones

Sainte-Anne-sur-Brivet (5,3 km)

77 zones

Fay-de-Bretagne (13,9 km)

78 zones

Saint-Malo-de-Guersac (15,2 km)

54 zones

Montoir-de-Bretagne (16,1 km)

57 zones

Pontchâteau (8,2 km)

289 zones

Guenrouet (11,3 km)

175 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/campbon-44025>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.